

Projet pédagogique



Table des matières

| | |
|---|----------|
| 1. Introduction | 1 |
| 2. Présentation générale | 1 |
| 2.1 Site | 1 |
| 2.3 L'équipe éducative | 2 |
| 2.4 Tarifs | 2 |
| 3. Cadre | 2 |
| 3.1 Horaires d'ouverture | 2 |
| 3.1.1 Vacances et jours fériés | 3 |
| 3.2 Capacité d'accueil | 3 |
| 3.3 Déroulement d'un atelier hebdomadaire | 3 |
| 4. Ligne pédagogique | 3 |
| 4.1 Nos valeurs | 3 |
| 4.1.1 La découverte et le respect de la nature | 4 |
| 4.1.2 La créativité | 4 |
| 4.1.3 L'autonomie | 4 |
| 4.1.4 La coopération | 5 |
| 4.1.5 La socialisation | 5 |
| 4.2 Nos objectifs | 5 |
| 4.2.1 Offrir un accueil autant que possible à l'extérieur par tous les temps | 5 |
| 4.2.2 Permettre aux enfants d'apprendre et de se familiariser avec les bienfaits qu'offre la nature | 5 |
| 4.2.3 Soutenir le développement de liens sociaux | 5 |
| 4.2.4 Offrir une sécurité physique et affective aux enfants | 6 |
| 4.2.5 Valoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant | 6 |
| 4.2.6 Proposer une alimentation équilibrée, saine et autant que possible « fait maison » | 6 |
| 4.3 Notre pédagogie | 6 |
| 4.3.1 La pédagogie par la nature | 6 |
| 4.4 Rituels | 7 |
| 4.5 Alimentation | 7 |
| 4.6 Soin | 7 |
| 4.6.1 Propreté | 7 |
| 4.6.2 Mesures d'hygiène | 8 |
| 4.7 Activités | 8 |
| 4.7.1 Activités en lien avec la nature | 8 |
| Activités et jeux dans le jardin | 8 |
| Observation et entretien de différents animaux | 8 |

| | |
|--|-----------|
| Jardinage..... | 8 |
| Promenades | 9 |
| Sorties diverses | 9 |
| 4.7.2 Activités créatives..... | 9 |
| 4.7.3 Activités culinaires | 9 |
| 4.7.4 Activité et jeux dirigés..... | 9 |
| 4.7.5 Activités et jeux libres | 9 |
| 4.7.6 Activité sur un thème précis..... | 9 |
| 4.8 Sécurité et consignes lors des activités extérieures..... | 10 |
| 4.9 Equipements de l'enfant | 10 |
| 4.10 Accueil et départ | 10 |
| 4.11 Multi-âge | 11 |
| 4.12 Multi-culturalité | 11 |
| 4.13 Maladie | 11 |
| 4.14 Observations et prévention | 11 |
| 4.15 Partenariat avec les parents | 12 |
| Nous donnons beaucoup d'importance à la collaboration et aux échanges avec les parents..... | 12 |
| 4.15.1 L'importance de la coopération | 12 |
| 4.15.2 Entretien | 12 |
| 5. Autorisations..... | 12 |
| 5.1 Autorisation de l'utilisation des transports publics et du transport en véhicule privé..... | 12 |
| 5.2 Autorisation rivière | 12 |
| 5.3 Autorisation animaux | 12 |
| 5.4 Autorisation photographies..... | 13 |
| 5.5 Autorisation premiers soins « Petits bobos » | 13 |

1. Introduction

Le projet pédagogique sert de fil conducteur à l'équipe éducative des Ateliers de jeux « Les Coccinelles ». Ce dernier relate les valeurs, les objectifs, la pédagogie et le fonctionnement des ateliers.

Afin de rendre la lecture du dossier plus facile, l'abréviation suivante est utilisée : EDE pour éducatrice de l'enfance et ASE pour assistante socio-éducative. De plus, le terme « équipe éducative » représente le personnel des ateliers de jeux, tout titre confondu (EDE, ASE, collaboratrice, stagiaire, bénévole, etc.). Le genre féminin est utilisé car le personnel est majoritairement composé de dames.

2. Présentation générale

Les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » ont ouvert leurs portes au mois d'août 2021. Ces ateliers sont principalement destinés aux enfants de 3 à 12 ans et le thème central de ces derniers est le lien entre la nature, les animaux et les enfants. Ils ont lieu en plein air et sont animés par Marion Nicoulin, assistante socio-éducative et éducatrice de l'enfance, formée par la pédagogie par la nature. Marion, apprécie depuis toute petite le contact avec la nature et les animaux, c'est pourquoi transmettre ses valeurs et partager sa passion avec les enfants lui tient tout particulièrement à cœur. Il est possible que Marion soit accompagnée d'autres personnes pour encadrer au mieux les enfants.

Les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » proposent différentes formules :

- 1) Ateliers hebdomadaires
- 2) Ateliers « Extraordinaires »
- 3) Formules Anniversaire
- 4) Camps
- 5) Formules pour les Ecoles, Crèches/UAPE et autres groupes
- 6) Promenades à poney

Ces formules sont détaillées sur le site internet des ateliers de jeux.

2.1 Site

Les formules proposées se déroulent aux Ateliers de jeux à Montsevelier, mis à part certains ateliers « Extraordinaires » et certains camps qui se déroulent à la ferme Wüthrich à Rebeuvelier.

Montsevelier

L'espace extérieur à Montsevelier est situé sur des chemins de campagne, à proximité d'une forêt ainsi que d'une petite rivière. L'espace est entièrement clôturé afin de garantir la sécurité des enfants. Montsevelier est situé au fond du Val-Terbi dans le Canton du Jura. Il se trouve à 20 minutes de la ville de Delémont et est facilement accessible en transports publics. Plusieurs places de parc sont à disposition des parents pour amener ou reprendre leur(s) enfant(s) (*les places de parc se situent quelques mètres avant l'espace extérieur, soit à l'adresse Clos Leuchu 29*).

Lorsque les ateliers en plein air ne peuvent pas avoir lieu à cause de la météo, les enfants sont accueillis dans un espace prévu et adapté à cet effet. Cet espace est annexé à la maison familiale qui se situe à l'adresse Clos Leuchu 29 (*se trouve à quelques mètres avant l'espace extérieur des ateliers*).

Rebeuvelier

Certains ateliers « Extraordinaires » et camps ont lieu à la ferme Wüthrich à la Route de Vermes 3 à Rebeuvelier. Ce village se trouve à 15 minutes de la ville de Delémont et est accessible en transports publics. Plusieurs places de parc sont à disposition des parents pour amener ou reprendre leur(s) enfant(s) à côté du Cabanon « Le Rai'meuh ».

En cas de météo capricieuse, les enfants sont accueillis au même endroit. La ferme dispose de plusieurs espaces permettant de réaliser les différentes activités à l'abri.

2.3 L'équipe éducative

L'équipe éducative se compose actuellement de 2 personnes :

- Marion Nicoulin, éducatrice de l'enfance, responsable des Ateliers de jeux « Les Coccinelles »
- Millie Chételat, collaboratrice pour les ateliers et les camps à la ferme

Il est possible que Marion soit accompagnée d'autres personnes pour encadrer au mieux les enfants.

2.4 Tarifs

Les tarifs se trouvent sur le site internet. Les éventuels rabais sont décrits sur le fichier PDF « *Conditions générales et règlement* » se trouvant également sur le site internet.

3. Cadre

3.1 Horaires d'ouverture

❖ Les ateliers hebdomadaires ont lieu les :

- Lundis après-midi de 13h30 à 16h30
- Mardis après-midi de 13h30 à 16h30
- Les vendredis matin de 8h30 à 11h30

❖ Les Ateliers « Extraordinaires » ont lieu **certains jours de la semaine, certains samedis et jours fériés, ainsi que durant les vacances scolaires**. La liste des Ateliers « Extraordinaires » se trouve sur le site internet.

❖ Les formules anniversaires ont lieu **selon les disponibilités de la responsable des ateliers**.

❖ Les camps ont lieu durant les **week-ends, jours fériés ou vacances scolaires**.

❖ Les formules pour les écoles, crèches/UAPE et autres groupes ont lieu **selon les disponibilités de la responsable des ateliers**.

❖ Les promenades à poney ont lieu **selon les disponibilités de la responsable des ateliers**.

3.1.1 Vacances et jours fériés

Les Ateliers hebdomadaires sont fermés durant tous les jours fériés officiels et toutes les vacances scolaires du Canton du Jura.

3.2 Capacité d'accueil

Les Ateliers hebdomadaires ainsi que les ateliers « Extraordinaires » offrent au maximum 10 places d'accueil par atelier pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Les camps ont une capacité d'accueil de maximum 10 ou 15 enfants, selon la durée et les activités proposées.

Les autres formules sont personnalisables selon vos envies, c'est pourquoi il n'y a pas un maximum de participant au niveau de la capacité d'accueil.

3.3 Déroulement d'un atelier hebdomadaire

Atelier du matin

| | |
|---------------|--|
| 8h30-8h45 : | Arrivée des enfants / jeux libres |
| 8h45-9h00 : | Accueil des enfants (chansons, histoires, jeux, discussions, etc.) |
| 9h00-10h00 : | Activité / Jeux libres |
| 10h00-10h15 : | Goûter |
| 10h15-11h15 : | Activité / Jeux libres |
| 11h15-11h25 : | Conclusion de l'atelier (chansons, histoires, jeux, discussions, etc.) |
| 11h25-11h30 | Retour des enfants / jeux libres |

Atelier de l'après-midi

| | |
|---------------|--|
| 13h30-13h45 : | Arrivée des enfants / jeux libres |
| 13h45-14h00 : | Accueil des enfants (chansons, histoires, jeux, discussions, etc.) |
| 14h00-15h45 : | Activité / Jeux libres |
| 15h45-16h00 : | Goûter |
| 16h00-16h25 : | Activité / Jeux libres et conclusion de l'atelier |
| 16h25-16h30 : | Retour des enfants / jeux libres |

4. Ligne pédagogique

4.1 Nos valeurs

Les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » ont 5 valeurs fondamentales :

- la découverte et l'apprentissage par la nature
- la créativité
- l'autonomie
- la coopération
- la socialisation

D'autres valeurs évidentes viennent compléter ces valeurs principales, telles que l'écoute, le respect, la confiance, le partage, la curiosité et la bienveillance.

4.1.1 La découverte et le respect de la nature

La découverte de la nature est une des valeurs qui nous tient particulièrement à cœur. Notre but est de permettre aux enfants accueillis de vivre des expériences en nature et d'explorer cette dernière, car il s'agit d'un environnement riche en apprentissages et en découvertes leur permettant également d'y développer leur autonomie.

L'équipe éducative est sensible aux enjeux écologiques, c'est pourquoi elle sensibilise les enfants au respect de la nature et de l'environnement. L'équipe participe avec les enfants au tri des déchets et au recyclage.

En plus d'être amusantes, les activités en plein air sont très bénéfiques pour les enfants. Elles favorisent notamment :

- Le développement moteur
- La créativité
- Les interactions
- Les stimulations des sens
- L'autonomie
- Le bien-être
- La concentration
- L'imagination
- Le renforcement du système immunitaire
- Et tant d'autres choses

4.1.2 La créativité

Cette valeur faisant partie de notre projet pédagogique est à notre sens l'une des clés permettant d'ouvrir les enfants au monde. Nous entendons le mot créativité au sens large, comme capacité de pouvoir penser et créer par soi-même. Cette action est pour nous fortement en lien avec l'autonomie, car elle permet à l'enfant d'imaginer et de se réaliser selon ses idées. Plus l'enfant développe son autonomie, plus il a de possibilités d'être créatif. Et inversement, plus il développe sa créativité, plus il peut trouver des solutions pour atteindre ses buts en toute autonomie. Au quotidien, nous essayons un maximum de valoriser la créativité des enfants en étant à l'écoute et respectueux de leurs idées, et en soutenant leurs initiatives. Nous mettons en place plusieurs moments de jeux libres où la créativité des enfants peut s'exprimer, mais proposons également des activités visant à nourrir celle-ci.

4.1.3 L'autonomie

L'autonomie est une valeur importante au sein de notre structure. Nous favorisons l'autonomie, car elle va permettre à l'enfant de devenir une personne à part entière et responsable de ses actions. Nous offrons donc la possibilité à l'enfant de faire les choses seul, en aménageant l'espace et l'environnement. Lorsque l'enfant fait des choses par lui-même, il prend ainsi conscience de ses limites et de ses forces. Il construit son estime de soi et développe, peu à peu, son sens des responsabilités.

Le matériel, le mobilier et les jeux sont adaptés à l'âge des enfants. Ces derniers sont pour la plupart facilement accessibles et reconnaissables. Ainsi, l'enfant peut prendre et ranger le matériel et les jeux selon son envie et de manière autonome.

4.1.4 La coopération

La coopération est également une valeur importante pour nous. Etant donné que nous accueillons un petit groupe d'enfants, nous avons la chance de pouvoir régulièrement réaliser des activités tous ensemble pour atteindre un but commun. Les compétences particulières de chaque enfant sont ainsi valorisées, au travers de petites responsabilités et des rôles attribués au cours des activités.

Nous essayons de transmettre à l'enfant le fait de s'entraider, de coopérer, de respecter d'aider et de comprendre les autres. La coopération favorise le vivre-ensemble, la socialisation, la communication, l'écoute, les interactions et l'échange. Cela développe également la confiance en soi et en l'autre, la cohésion de groupe, l'esprit d'équipe et la solidarité.

La coopération favorise également les échanges entre les enfants et les adultes. Le fait que l'équipe éducative soit constituée de personnes venant de différents milieux et ayant des formations diverses, offre aux enfants l'opportunité de partager de beaux moments avec ces derniers. Ainsi, ils réalisent une multitude de découvertes, développent de nouvelles compétences et de nouveaux apprentissages.

4.1.5 La socialisation

Les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » sont un lieu de socialisation où l'enfant apprend les règles essentielles à une vie en collectivité. L'enfant apprend à communiquer lors des moments de jeux et des activités. Il doit également apprendre à partager les jeux, à s'entraider, etc. L'EDE sensibilise l'enfant à ces notions durant les ateliers. Lors de conflits, elle aide les enfants à se parler et à trouver une solution par eux-mêmes.

4.2 Nos objectifs

Afin d'accomplir au mieux son rôle, l'équipe éducative s'est fixé plusieurs objectifs généraux en lien avec les valeurs des ateliers de jeux.

4.2.1 Offrir un accueil autant que possible à l'extérieur par tous les temps

Le fait de réaliser des activités à l'extérieur par tous les temps, permet aux enfants d'apprendre à vivre au rythme des saisons et répond au besoin primordial de bouger qu'ont les enfants.

4.2.2 Permettre aux enfants d'apprendre et de se familiariser avec les bienfaits qu'offre la nature

Les ateliers de jeux étant situés dans un endroit proche de la nature, il est aisé et opportun de profiter au maximum de tout ce que cette dernière peut offrir aux enfants en termes de bien-être et de développement de sensations qui les guideront et les accompagneront tout au long de sa vie. Les activités en nature permettent aux enfants de faire connaissance avec leur environnement, d'acquérir un certain nombre d'expériences qui les amèneront à appréhender l'extérieur avec humilité et respect. Les enfants apprennent également que la nature dispose de nombreuses ressources et richesses facilement utilisables et transformables dans bons nombres d'ateliers (cuisine, bricolage, etc.).

4.2.3 Soutenir le développement de liens sociaux

L'enfant grandit avec son propre besoin de socialisation. Il va développer ses capacités sociales en établissant des liens sociaux avec ses camarades. L'équipe éducative a pour mission de favoriser les échanges à travers différents jeux, activités ou discussions collectives.

4.2.4 Offrir une sécurité physique et affective aux enfants

L'enfant a besoin de sécurité et de protection assurée par les adultes qui les entourent. L'équipe éducative veille à aménager un espace, afin d'offrir un environnement chaleureux et rassurant. Les limites sont régulièrement expliquées et répétées aux enfants, afin de leur apprendre parallèlement à respecter les consignes de sécurité. L'éducatrice est attentive aux besoins de l'enfant et elle adapte son comportement, afin de favoriser le bien-être de l'enfant.

4.2.5 Valoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant

L'équipe éducative encourage le développement de l'autonomie à travers une prise en compte des compétences de chacun. Les ateliers sont adaptés au rythme et aux capacités de chaque enfant tout en encourageant ces derniers à être autonomes. Afin de valoriser l'autonomie de l'enfant, l'équipe éducative veille à lui laisser une part de choix dans son quotidien.

L'éducatrice accompagne et soutient les enfants dans les actes de tous les jours (s'habiller, manger, ranger, etc.), mais ne cherchent pas à faire les actes à leur place. Elles encouragent aussi les enfants à participer à de petites tâches telles que : aider à mettre la table, nettoyer le matériel, etc., afin de valoriser l'autonomie.

4.2.6 Proposer une alimentation équilibrée, saine et autant que possible « fait maison »

Chaque enfant a besoin d'une alimentation équilibrée, afin de garantir un développement sain. L'équipe propose une alimentation variée et reste attentive aux régimes particuliers (allergies ou convictions religieuses) des enfants. L'alimentation passe par la confection du repas, c'est pourquoi nous réalisons régulièrement des ateliers culinaires avec les enfants. De plus, ayant un jardin potager, une continuité s'installe dans la chaîne alimentaire. En effet, les enfants apprennent à cultiver des fruits et légumes, puis à les cuisiner et finalement à les manger.

Aux Ateliers « Les Coccinelles », les goûters sont des moments de partage, de découverte, de convivialité et de bonne humeur. L'éducatrice va encourager, stimuler et motiver l'enfant pendant les repas, que ce soit pour goûter un aliment ou encore apprendre à manger ou à se servir de façon autonome.

4.3 Notre pédagogie

Les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » ont comme fil conducteur la pédagogie par la nature.

4.3.1 La pédagogie par la nature

Le but principal est de permettre aux enfants de réaliser des expériences positives et directes dans la nature et de s'y sentir bien. Pour atteindre ce but, les enfants ont besoin d'un adulte qui les introduit et les accompagne dans l'espace naturel. Le rôle de l'adulte est de mener les enfants à des expériences positives et intenses, de poser un cadre sécurisant, de proposer des approches nouvelles et variées et de veiller à ce que les enfants aient l'occasion de mener leurs propres découvertes et expériences. Pour cela, lors des ateliers, les enfants ont l'opportunité de découvrir et de s'exercer au jardinage, d'observer et d'apprendre à s'occuper de certains animaux, de s'amuser dans le grand espace vert disponible, etc.

Le temps que nous passons en extérieur est pensé sur la base de la pédagogie par la nature. L'EDE responsable des Ateliers de jeux « Les Coccinelles » est au bénéfice d'une formation en lien avec cette pédagogie : « Accompagner et animer des groupes de jeux en forêt » dispensée par Layaz Solange, responsable du jardin d'enfant « Pic'mousse » à Lucens. La pédagogie par la nature cherche en premier lieu à répondre à un besoin physiologique essentiel, mais malheureusement trop souvent oublié dans nos sociétés de plus en plus sédentaires : celui de passer du temps en extérieur. Lors des ateliers en extérieur, ayant lieu par tous les temps et en toutes saisons, sauf exceptions, les enfants ont l'occasion de faire des apprentissages nouveaux et de multiples découvertes.

L'adulte accompagnant l'enfant en nature est souvent en posture de simple observateur de ce qui se vit, afin d'accompagner l'enfant au mieux en fonction de ses besoins et de son rythme. Il veille également, en lien avec nos objectifs, à laisser l'enfant être autonome le plus possible. Dans la pédagogie par la nature telle que nous la pratiquons, la question du risque a été réfléchi, au sens où nous laissons les enfants en prendre certains. Par « risque », nous n'entendons pas « danger », mais plutôt « défi » ou « challenge physique ». Le rôle de l'adulte est d'encourager l'enfant à vivre ses expériences et de trouver un équilibre entre le niveau de risque laissé à l'enfant et ses capacités, afin que ce dernier ait l'occasion de faire ses propres choix. Nous trouvons important de laisser l'enfant tester ses propres limites, afin qu'il évalue le risque dans les situations qu'il peut rencontrer. Le travail de l'équipe éducative est d'offrir un espace sécurisant en laissant l'enfant faire ses propres expériences. Notre rôle est de l'observer dans sa globalité, afin d'ajuster notre accompagnement et répondre à ses besoins

4.4 Rituels

L'équipe éducative met en place des rituels tout au long des ateliers qui permettent aux enfants d'avoir des points de repères pour répondre à leur besoin de sécurité affective. Les rituels permettent aux enfants de se repérer dans le temps et dans l'espace. Aux ateliers de jeux, les rituels ont été réfléchis et mis en place par l'équipe pour le bien-être physique et psychique de l'enfant. Le rituel est rassurant et donc important pour ce dernier.

4.5 Alimentation

Nous privilégions les goûters « faits maison » et / ou la nourriture locale. En effet, nous prenons du plaisir à cuisiner avec les enfants, notamment lorsque nous préparons une recette avec nos fruits et légumes récoltés par nos soins dans notre jardin potager ou sur nos arbres fruitiers.

Le goûter est servi le matin aux alentours de 10h00 et l'après-midi aux alentours de 15h45. Il se compose toujours de fruits et d'eau ou de thé, ensuite cela varie avec du pain-chocolat, tartes aux fruits, madeleines, gaufres, pain-fromage, yogourts, croissants au jambon, biscottes et compotes de fruits ou confiture, cakes, barres de céréales, etc.

Lors des Ateliers « En plein air » et « Fin de journée », les anniversaires des enfants sont fêtés. A cette occasion, les parents peuvent apporter un gâteau s'ils en ont l'envie.

4.6 Soin

4.6.1 Propreté

Pour une question d'organisation, les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans et dès qu'ils sont « propres », c'est-à-dire qu'ils ne portent plus de couches ou du moins en phase d'y arriver. Lorsque les ateliers se déroulent en plein air, les enfants apprennent à effectuer leurs besoins soit dans les toilettes sèches, soit dans la nature à un endroit prévu à cet effet, selon les ateliers.

4.6.2 Mesures d'hygiène

Chaque membre du personnel doit avoir des vêtements appropriés, faire attention aux bijoux qu'elle porte et ne pas avoir de faux ongles. L'éducatrice doit se laver ou désinfecter les mains à chaque fois que cela s'impose et régulièrement au cours de la journée. L'éducatrice veille à ce que l'entretien des jeux, des jouets, du matériel, du mobilier et du sol soit respecté selon les règles en vigueur.

4.7 Activités

Lors des ateliers, plusieurs activités sont proposées, telles que des :

- Activités en lien avec la nature
- Activités créatives
- Activités culinaires
- Activités sensorielles
- Activités motrices
- Activités et jeux dirigés
- Activités et jeux libres
- Activité sur un thème précis

4.7.1 Activités en lien avec la nature

Les activités en lien avec la nature se déclinent en plusieurs chapitres principaux :

- Activités et jeux dans le jardin
- Observation et entretien de différents animaux
- Jardinage
- Promenades
- Sorties diverses (à la ferme, à la cidrerie, etc.)

Activités et jeux dans le jardin

Les jeux libres (jeux symboliques, construction de cabanes, etc.) et les jeux dirigés (rondes, courses, parcours d'obstacles, etc.) permettent de développer tant la motricité de l'enfant, que la coopération, le partage, l'imagination et tant d'autres choses.

Pendant la période estivale, des jeux d'eau sont proposés aux enfants qui le désirent. Les enfants ont également la possibilité de se baigner dans une petite rivière située à proximité des ateliers de jeux à Montsevelier.

Pendant la période hivernale, les enfants profitent de faire des bonhommes de neige et/ou des igloos, de faire du bob, de nourrir les oiseaux, etc.

Observation et entretien de différents animaux

Etant au contact de différents animaux, l'observation et l'entretien de ces derniers font partie des occupations principales des ateliers. Les enfants ont l'occasion d'apprendre de nouvelles choses en lien avec les animaux que nous côtoyons, tels que les poules, les chèvres, les poneys, les insectes et les oiseaux lors des ateliers hebdomadaires à Montsevelier. Les enfants côtoient les animaux de la forêt et les animaux de la ferme, lors des Ateliers « Extraordinaires ».

Jardinage

Le jardinage représente une activité principale et essentielle des Ateliers hebdomadaires, car cette activité est parfaitement en lien avec notre pédagogie qui privilégie les rapports à la nature. Le jardin potager permet d'établir un lien avec la cuisine et ainsi « nourrir » un autre objectif pédagogique qui est le développement d'une alimentation saine, équilibrée et « fait maison ». Offrir la possibilité à l'enfant de comprendre d'où proviennent les aliments qui se trouvent dans son assiette peut également l'aider à les accueillir différemment. De plus, en jardinant, l'enfant acquiert une multitude de connaissances et d'apprentissages, tant au niveau cognitif, moteur, social et culturel.

Promenades

Plusieurs sortes de promenades sont proposées : en forêt, dans le village et sur les chemins blancs. En plus de permettre aux enfants de bouger et d'être en plein air, les promenades leur donnent accès à la découverte :

- De la nature et de son environnement (animaux, fruits, céréales, etc.)
- Des saisons (couleurs, odeurs, changements de décors, etc.)
- De la météo (soleil, brouillard, neige, pluie, chaud, froid, vent, sécheresse, humidité, etc.)

Sorties diverses

Généralement, une fois par année, une sortie « spéciale » est proposée, telle que la visite chez un apiculteur, la visite d'une ferme, la visite d'une cidrerie ou encore d'un zoo, par exemple. Pour réaliser ces sorties, il est possible qu'une petite participation financière soit demandée aux parents.

4.7.2 Activités créatives

Diverses activités créatives sont proposées aux enfants, telles que bricolage, dessin, peinture, etc. Nous privilégions les bricolages avec du matériel de récupération, ainsi qu'avec des éléments naturels ramassés lors de nos promenades ou activités extérieures.

4.7.3 Activités culinaires

Etant donné que nous favorisons la cuisine « fait maison », très régulièrement des ateliers culinaires sont proposés aux enfants. Cultivant des fruits et légumes dans notre jardin potager, nous réalisons beaucoup de goûter avec ces derniers. Les enfants prennent beaucoup de plaisir à cuisiner les fruits et légumes qu'ils ont eux-mêmes préalablement cultivés.

4.7.4 Activité et jeux dirigés

L'équipe éducative propose régulièrement des jeux dirigés. La durée du jeu varie en fonction de la dynamique de groupe, du nombre d'enfants, etc.

Durant les activités dirigées, l'éducatrice propose notamment des jeux en lien avec la nature, mais réalise également des bricolages, des jeux éducatifs, des activités de mouvements, de cuisine, d'éveil, de découverte, etc. Les activités et jeux dirigés permettent aux enfants de découvrir de nouvelles techniques de mouvements et de créations à travers les outils et matériaux utilisés.

L'éducatrice laisse l'enfant le plus libre possible tout en l'aidant si besoin.

4.7.5 Activités et jeux libres

L'équipe éducative offre plusieurs moments de jeux libres durant les ateliers. Ainsi, l'enfant développe son autonomie, sa créativité, son imagination, sa relation avec les autres enfants, etc.

Durant le jeu libre, l'éducatrice laisse aux enfants la possibilité de créer, d'innover et d'inventer en leur laissant assez d'espace pour l'expression d'idées originales. L'éducatrice n'intervient pas dans le jeu des enfants, sauf si ces derniers lui demandent ou s'ils se mettent en danger.

4.7.6 Activité sur un thème précis

L'équipe éducative propose régulièrement aux enfants des jeux ou activités sur un thème précis, notamment en lien avec les différentes fêtes annuelles, telles que Carnaval, Pâques, Halloween, Noël, etc. mais aussi sur des thèmes en lien avec la nature, tel que les animaux de la forêt, les animaux de la ferme, etc. Les activités sont multiples : bricolages, activités culinaires, histoires, construction d'une cabane pour un animal, etc.

4.8 Sécurité et consignes lors des activités extérieures

Au cours des activités réalisées à l'extérieur, que ce soit dans l'espace des Ateliers de jeux, en promenade, en forêt ou à la ferme, l'enfant apprend à respecter les consignes données par l'EDE telles que :

- Respecter les limites, afin de rester dans l'espace délimité par les adultes.
- Être attentif et écouter.
- En promenade ou lors de déplacements : marcher deux par deux en se donnant la main, marcher sur le trottoir, ne pas dépasser.
- Vers les animaux : rester calme, se déplacer en marchant et parler doucement.

Lors de chaque activités et sorties à l'extérieur, l'éducatrice doit avoir avec elle son téléphone portable, ainsi que la trousse de pharmacie. Cette dernière contient le matériel de soins de base ainsi que les listes des numéros d'urgences, des numéros des parents et des numéros des membres de l'équipe. Les éventuels médicaments personnels et spécifiques à un enfant doivent également être emmenés. Si un accident grave se produit, l'éducatrice compose le 144 et avertit immédiatement les parents de l'enfant.

4.9 Equipements de l'enfant

« Il n'y a pas de mauvais temps, juste de mauvais équipements ». Proverbe français

Afin que les enfants puissent bénéficier au maximum des activités en plein air qui leur sont proposées, il est primordial qu'ils aient un équipement adapté à la météo du jour. Une liste du matériel **obligatoire** est décrite sur le fichier PDF « *Equipements nécessaires* » qui se trouve sur le site internet.

4.10 Accueil et départ

L'arrivée, la séparation et le départ sont vécus pour chaque famille de manière différente. Ce sont des moments intenses que l'éducatrice accompagne avec douceur et bienveillance. Les parents sont invités à vivre ces moments activement en échangeant avec l'équipe tout en incluant l'enfant.

A l'arrivée, les parents transmettent à l'éducatrice les informations nécessaires concernant l'enfant, notamment s'il y a des informations particulières (l'enfant a mal dormi, a un médicament à prendre, rentre avec une autre personne que papa ou maman, etc.). L'éducatrice doit toujours connaître la personne qui vient chercher l'enfant. Elle peut exiger une carte d'identité si elle estime que c'est nécessaire.

Lorsque les parents viennent rechercher leur enfant, l'éducatrice explique comment s'est déroulé l'atelier et les temps forts vécus par leur enfant. Lorsque les retrouvailles entre les parents et l'enfant ont été établies, les enfants sont dès lors sous la responsabilité de leurs parents.

Lorsque les ateliers se déroulent à l'intérieure dans le petit espace annexé à la maison (se situant à l'adresse Clos Leuchu 29, 2828 Montsevelier), les arrivées et départs s'effectuent principalement sur le pas de la porte. Ceci dans le but de limiter le nombre de personnes à l'intérieur.

4.11 Multi-âge

Les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » accueillent des enfants de 3 à 12 ans et sont des groupes verticaux, car les enfants ne sont pas répartis par groupes d'âges, mais participent tous ensemble à l'atelier. Il y a alors une grande différence d'âge entre les enfants. Cela n'est pas toujours aisé pour les activités proposées par l'éducatrice. Elle doit adapter son animation pour que chaque enfant y trouve son compte.

Malgré tout, les enfants apprécient les groupes verticaux. Ils apprennent beaucoup les uns des autres. Les petits veulent faire comme les grands et sont motivés à copier. De plus, les grands apprécient d'aider les plus petits.

Les groupes verticaux sont donc une bonne manière d'évoluer dans les différents apprentissages durant l'enfance. Toutefois, pour les Ateliers « Extraordinaires », ainsi que pour les camps, un âge minimal et maximal est exigé étant donné que les activités sont souvent plus conséquentes et donc plus difficile à adapter à une grande différence d'âge.

4.12 Multi-culturalité

Les ateliers de jeux accueillent des enfants de différentes cultures, cela permet l'ouverture, la sensibilisation et le respect de la diversité culturelle.

La diversité apporte des rencontres de cultures différentes et des échanges. Elle permet à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse sans l'enfermer. Au contraire nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre, d'avoir le droit à la différence, le partager et permettre à chacun de vivre et de s'épanouir.

4.13 Maladie

L'éducatrice qui remarque les changements de comportements chez un enfant, doit l'observer afin de voir ce qui ne va pas. L'éducatrice évalue l'état de santé de l'enfant et lui prend la température si nécessaire. Si l'enfant présente une température égale ou supérieure à 38°C, l'éducatrice appelle les parents pour demander l'autorisation de donner un Dafalgan et leur demande de venir chercher leur enfant au plus vite. Si les parents ne sont pas joignables, les personnes en cas d'absence des parents sont contactées. Si ces dernières ne sont également pas joignables, l'éducatrice se permet de donner un Dafalgan à l'enfant. L'éducatrice peut également appeler le parent pour l'informer que l'enfant ne va pas bien, même si ce dernier n'a pas de fièvre. Un enfant qui a une maladie contagieuse ne fréquente pas les ateliers de jeux.

Pour les évictions en cas de maladie, nous nous référons à la liste de prévention des maladies infectieuses dans les structures d'accueil de la petite enfance. Le fichier PDF « *Evictions en cas de maladie* » est à votre disposition sur le site internet.

4.14 Observations et prévention

Le développement de l'enfant est suivi grâce aux observations réalisées par l'équipe éducative. Ceci afin de relever les capacités et les limites de chacun. Elles permettent de repérer, selon nos compétences, un enfant qui aurait des difficultés ou un retard dans son évolution physique ou psychique. L'éducatrice est attentive à tout changement significatif chez l'enfant. Dès lors, une rencontre est organisée avec les parents, afin d'échanger sur la situation et de les guider vers différentes solutions.

4.15 Partenariat avec les parents

Nous donnons beaucoup d'importance à la collaboration et aux échanges avec les parents.

4.15.1 L'importance de la coopération

La coopération avec les parents est un facteur important lors de la prise en charge d'un enfant. La coopération se traduit particulièrement par la communication bienveillante et le partage d'informations entre ses partenaires.

4.15.2 Entretien

Pour les parents inscrivant leur enfant à un Atelier hebdomadaire, sur demande, il est possible de planifier un entretien d'arrivée avec la responsable, dans le but de faire connaissance et de recueillir toutes les informations jugées nécessaires à l'accueil de l'enfant.

4.15.3 Communication par courrier ou par mail

La majorité des informations sont généralement transmises par courrier ou par mail. Toutefois, il est possible de joindre la responsable par téléphone.

5. Autorisations

5.1 Autorisation de l'utilisation des transports publics et du transport en véhicule privé

Les ateliers peuvent avoir lieu dans un autre village. C'est pourquoi, lors de l'inscription de leur(s) enfant(s), les parents remplissent, signent et retournent à la responsable, le fichier PDF « *Informations personnelles* » se trouvant sur le site internet. Cette feuille donne l'autorisation à l'équipe éducative ou aux personnes remplaçantes :

- d'utiliser les transports publics avec leur(s) enfant(s)
- d'utiliser leur véhicule privé, afin de transporter leur(s) enfant(s) à l'endroit prévu. Pour cela, l'équipe éducative se permet d'emprunter des rehausseurs ou sièges des enfants, afin de les installer dans leur voiture.

En ayant la signature des parents, les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

5.2 Autorisation rivière

Lors de l'inscription de leur(s) enfant(s), les parents remplissent, signent et retournent à la responsable, le fichier PDF « *Informations personnelles* », se trouvant sur le site internet. Cette feuille donne l'autorisation à l'équipe éducative ou aux personnes remplaçantes pour que leur(s) enfant(s) se baignent (eau jusqu'aux genoux maximum) dans la petite rivière (maximum 20cm d'eau) située à proximité des ateliers de jeux à Montsevelier.

En ayant la signature des parents, les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

5.3 Autorisation animaux

Lors de l'inscription de leur(s) enfant(s), les parents remplissent, signent et retournent à la responsable, le fichier PDF « *Informations personnelles* », se trouvant sur le site internet. Cette feuille donne l'autorisation à l'équipe éducative ou aux personnes remplaçantes pour que leur(s) enfant(s) soit/-ent en contact avec différents animaux (chèvres, poneys, chevaux, poules, lapins, moutons, chiens, chats, cochons, etc.) et que leur(s) enfant(s) monte(nt) sur un poney ou un cheval (avec une bombe ou un autre casque).

En ayant la signature des parents, les Ateliers de jeux « Les Coccinelles » déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

5.4 Autorisation des photographies

Lors de l'inscription de leur(s) enfant(s), les parents remplissent, signent et retournent à la responsable, le fichier PDF « *Informations personnelles* » se trouvant sur le site internet. Cette feuille donne l'autorisation à l'équipe éducative ou aux personnes remplaçantes de photographier leur(s) enfant(s) et de publier les photos (sur la page Facebook, sur le site internet, sur des flyers publicitaires, pour un article dans le journal, pour un reportage télévisé, etc.).

5.5 Autorisation premiers soins « Petits bobos »

Lors de l'inscription de leur(s) enfant(s), les parents remplissent, signent et retournent à la responsable, le fichier PDF « *Informations personnelles* » se trouvant sur le site internet. Cette feuille donne l'autorisation à l'équipe éducative ou aux personnes remplaçantes à l'équipe éducative ou aux personnes remplaçantes de soigner leur(s) enfant(s) à l'aide de différents médicaments et crèmes en cas de petite blessure.